



Que sont les « Marchés Terroirs de Picardie » ?

En 2009, avec le soutien financier du Conseil Général de la Somme, la Chambre d'agriculture de la Somme a mis en place la marque « Marchés des producteurs de Picardie » dans l'objectif de promouvoir les producteurs locaux.

En 2010, la marque devient « Marché Terroirs de Picardie » et rejoint la bannière collective « Terroirs de Picardie » regroupant des produits labellisés, les « distributeurs agréés Terroirs de Picardie » et les « relais terroirs de Picardie ».

Les « Marchés Terroirs de Picardie » sont des marchés événementiels ou réguliers, composés de producteurs locaux. Il s'agit d'une opportunité pour eux de commercialiser leurs produits et d'être reconnus pour leur savoir-faire. Les consommateurs peuvent donc s'approvisionner sur les « Marchés Terroirs de Picardie » en produits fermiers ou artisanaux d'origine locale, au fil des saisons. L'objectif est d'établir la rencontre entre producteurs et consommateurs tout en promouvant les produits fermiers et artisanaux de Picardie et en créant une dynamique territoriale pour les communes organisatrices d'un « Marché Terroirs de Picardie ».

Les « Marchés Terroirs de Picardie » sont réglementés par une charte éthique précisant les obligations des organisateurs, des producteurs et de la Chambre d'agriculture de la Somme.

Quelques points clés de la charte :

- Le marché est réservé prioritairement aux agriculteurs de Picardie
- Pour élargir la gamme des produits proposée, les artisans de la Picardie ainsi que des agriculteurs et artisans du Pas-de-Calais et de Seine-Maritime peuvent participer à ces marchés ;
- Les produits exposés doivent être issus de la propre production des agriculteurs et artisans. Ces produits sont des produits locaux picard ;
- En complément de gamme, l'achat/revente de produits de Picardie par les producteurs est toléré mais doit rester accessoire.
- **La Chambre d'agriculture** avec le soutien du Conseil Général de la Somme **coordonne la marque et accompagne la création de ces marchés (organisation, communication).**

Contact : Marie Deshayes
Chambre d'Agriculture de la Somme
Tél : 03.22.33.69.00

E-mail : m.deshayes@somme.chambagri.fr

